

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administration générale ; bureau droits collectifs.*

ARRÊTÉ N° 708 portant dissolution du foyer du régiment d'infanterie de marine du Pacifique Polynésie d'Arue (Polynésie française).

Du 26 octobre 2006

NOR D E F T 0 6 5 2 5 0 5 A

Références :

Décret 81-732 du 29 juillet 1981 , (BOC, p.3902 ; BOEM 135, 620-5* et 707), modifié.

Décret 91-687 du 14 juillet 1991 , (BOC, p.2549 ; BOEM 510), modifié.

Instruction 1831 /DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 20 octobre 2000 (BOC 2001, p. 277 ; BOEM 707) modifiée.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 707.

Référence de publication : BOC N°6 du 19 avril 2007, texte 29.

Art. 1er. Le foyer du régiment d'infanterie de marine du Pacifique Polynésie d'Arue (Polynésie française) est dissous à compter du 30 septembre 2006.

Art. 2. Les avoirs en deniers et le matériel de cet organisme sont transférés au cercle mixte du régiment d'infanterie de marine du Pacifique Polynésie d'Arue.

Art. 3. Le général gouverneur militaire de Paris, commandant de la région terre Ile-de-France, commandant organique terre de l'outre-mer et de l'étranger est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le commissaire général de division, directeur central du commissariat de l'armée de terre,

Gérard DELTOUR.